

Assemblées des États membres de l'OMPI

Cinquante-septième série de réunions
Genève, 2 – 11 octobre 2017

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Additif

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR UNIFIÉ

COMPOSITION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET

1. À l'issue de consultations informelles entre les coordonnateurs des groupes, les États suivants ont été élus à l'unanimité par l'Assemblée générale comme membres du Comité du programme et budget pour la période allant d'octobre 2017 à octobre 2019 : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie (2019), Costa Rica (2018), Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Gabon, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Oman, Ouganda, Panama, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse (ex officio), Tadjikistan, Thaïlande, Turquie (53).

2. L'Assemblée générale de l'OMPI a décidé d'examiner la composition du Comité du programme et budget; dans ce contexte, le président de l'Assemblée générale de l'OMPI entreprendra des consultations sur un PBC ouvert, transparent et efficace, en tenant compte notamment de la représentation géographique, en vue d'une décision de l'Assemblée générale de l'OMPI à sa cinquantième session, en 2018.

[Fin du document]